



RÉSIDENCE SAINTE MONIQUE

— Notre engagement depuis 1971, le bien-être de nos aînés. —

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

VENDREDI 27 OCTOBRE 2023 à 14H en Grande salle à manger

Etaient Présents :

Présidente : Mme MATHIEU Sylvie

Représentants les résidents : - Mme LIAUTIER Emilienne – Mme JALADE Lucette (vice-présidente) – Mme PEYLA Gabrielle –

Mme BAYLE Jeanine – Mme REULET Paulette – Mr RIFFAUD Georges

Représentant les familles : Mme PEYRE Patricia, Mr JALADE Gilles, Mme GINOUX Sonia

Représentante du personnel : Mme SANCHEZ Mylène

Représentant le Conseil d'Administration : Mr CHAMPANHET Marc, Mr PERBOST André

Bénévole : Madame ROUX Irène

Participe à la séance : Mr CHAMBON Lilian – Directeur

Sont excusés :

Représentants les résidents : Mme DUFOUR Nelly, Mme ROURE Danièle, Mme BACCELLI Huguette

Représentants des familles : Mme GANDON Françoise, Mme CHIROUZE Sylviane, Mr HUGO Thierry,

Mr REYNIER Pierre, Mme RAOUX Christine,

Représentant la mairie d'Aubenas : Mme FAURE Cécile

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du Budget Prévisionnel hébergement de l'exercice 2024
- Détermination du prix de journée 2024
- Questions diverses

Propositions budgétaires 2024 avec détermination prix de journée hébergement

Le budget prévisionnel 2024 comme les précédents, est établi en tentant d'éviter une majoration trop importante du prix de journée d'hébergement.

La situation économique du pays enregistrée depuis l'automne 2021 avec des hausses exponentielles autour de l'énergie et des matières premières nous a conduit à une augmentation significative (mais indispensable pour la pérennité de la structure) de notre prix de journée hébergement en 2023.

A ce jour, les économistes s'accordent à dire que les perspectives 2024 ne laissent pas augurer une déflation des prix.

Soucieux d'avoir un tarif d'hébergement collant au plus près des besoins économiques de la structure, en prenant soin par-dessus tout à ne pas dégrader le niveau de prise en charge de nos résidents, le conseil d'administration propose pour l'année 2024 une augmentation du prix de journée d'hébergement de + 2 €/jour (soit + 3,2 % d'augmentation base chambre individuelle).

A titre d'information, le conseil départemental de l'Ardèche préconisait une augmentation de 4,5 % pour 2024.

Le taux d'occupation visé pour 2024 sera de :

- 98 % en hébergement permanent (101 lits) avec un objectif de 36197 journées d'hébergement
- 53 % en hébergement temporaire (2 lits) avec un prévisionnel de 390 journées

L'activité prévisionnelle globale portera sur :

- 28587 journées en chambres individuelles (dont 390 journées en HT)
- 3000 journées en chambres doubles
- 5000 journées dans l'unité protégée

LES CHARGES

Groupe 1 – charges afférentes à l'exploitation courante

L'année 2024 verra ce groupe de dépenses augmenter à nouveau de + 3 % et être ainsi calibré à 575.000 € (pour rappel, EPRD 2023 → 558.200 €).

Cette augmentation nous permettra de tenter d'équilibrer notre budget au regard des hausses tarifaires encore nombreuses en cette fin d'année 2023 sur les matières premières.

La mise en place courant 2024 de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment principal sera de nature à diminuer d'environ 20 % notre consommation d'électricité à l'horizon 2025.

Groupe 2 – dépenses afférentes au personnel

Les dépenses de personnel connaîtront sur l'année 2024 une augmentation moyenne de +2 % par rapport à l'EPRD 2023 en raison notamment :

- D'un nécessaire rééquilibrage de notre base salariale suite aux différentes augmentations du SMIC connues en 2023 soit + 4,03 %
- Une augmentation significative en 2024 du contrat « mutuelle santé »

- Du financement de la réservation de 3 berceaux pour nos salariés au sein de la crèche intergénérationnelle « la ronde des âges »

Ainsi, les charges afférentes au personnel seront de 3.865.698 €uros en 2024 (pour rappel, EPRD 2023 : 3.789.900 €uros).

Groupe 3 – dépenses afférentes à la structure

Ce groupe de dépenses va être calibré en 2024 à 636.000 € soit une baisse de l'ordre de - 1 % par rapport à l'EPRD 2023 en raison notamment d'une très relative diminution des charges financières (pour rappel, EPRD 2023 : 642.017 €uros).

LES PRODUITS

- La projection d'activité sur 2024 sera de 36587 journées d'hébergement (dont 390 journées en hébergement temporaire) pour une recette escomptée de 2.335.570 €uros.
- Au chapitre 75, nous faisons figurer les recettes liées aux compensations d'arrêts maladie + remboursement des formations, ainsi que les aides liées aux contrats aidés (Parcours Emploi Compétence) en poste.
- Le compte 77 (produits exceptionnels) reprend la quote-part de la subvention d'investissement du Conseil Départemental 07 qui est en chute libre en 2024 (- 60.247 €uros).
- Concernant le montant escompté des recettes diverses, il a été établi en tenant compte des paramètres suivants :
 - De recettes en atténuation (chapitre 70 + 75) calibrées à 47.000 €
 - De produits financiers (compte 76) calibrés à 8.000 €

DETERMINATION PRIX DE JOURNEE HEBERGEMENT 2024

- PRIX DE JOURNEE CHAMBRE INDIVIDUELLE (hors ticket modérateur)
 - 64,19 € (soit + 2 €/jour par rapport à 2023)
- PRIX DE JOURNEE CHAMBRE DOUBLE (hors ticket modérateur)
 - 55,19 € (soit + 2 €/jour par rapport à 2023)
- PRIX DE JOURNEE « UNITE PROTEGEE » (hors ticket modérateur)
 - 67 € (soit + 2 €/jour par rapport à 2023)
- SURCOUT « CHAMBRE PARTICULIERE »
 - + 5 € JOUR

Vote et validation à l'unanimité du Conseil de la Vie Sociale de ces prix de journée 2024

Questions diverses

Enquête de satisfaction

Le Directeur informe les résidents et familles de la diffusion d'une enquête de satisfaction dans les prochains jours.

Il est important que nous puissions disposer d'un maximum de retours ceci afin de continuer à améliorer nos pratiques.

Semaine de de la dénutrition 2023

Le directeur informe les membres du CVS que la semaine de la dénutrition se déroulera cette année du 6 novembre au 12 novembre 2023.

Des actions seront mises en place conjointement par la cuisine, notre diététicienne ainsi que notre équipe d'animation.

Proposition des résidents et/ou familles :

- Améliorer l'accueil avec des pots de fleurs
- Idée de créer une fresque « intergénérationnelle » sous le préau à l'entrée
- Réfléchir à un abonnement canal + pour permettre de diffuser des émissions en REPLAY notamment le week-end
- Mettre un arrosage goutte à goutte dans les pots de l'association VIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30.

Le Président du CVS,

La vice-présidente du CVS,

Sylvie MATHIEU



Mme Lucette JALADE

